



COMMISSION STATUTS REGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Procès-verbal Commission des Statuts et Règlements

Réunion du : 02 septembre 2024
A : Electronique
Présidence : M. CORROYER.
Présents : MM. JOURNOT.VIENOT.

. LITIGES.

LITIGE N° 05 LE LAVERON / LE CHATELEU 28862045 – COUPE CREDIT MUTUEL DU 25/08/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.
Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

**Le Président,
Th. CORROYER**

**Le Secrétaire,
R. JOURNOT**

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.